

Juillet 2006

Québec, le 7 juillet 2006

Monsieur Jean-Pierre Villeneuve
Directeur général par intérim
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

**Objet : Deuxième suivi au rapport d'évaluation du programme de
*Sciences humaines***

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion tenue le 6 juillet 2006, des mesures prises par votre Collège pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Sciences humaines* (DEC).

Dans sa réponse au premier suivi, la Commission avait demandé au Collège de lui transmettre un complément d'information sur les nouvelles suites ainsi que les résultats obtenus pour les éléments de recommandation suivants : le renforcement de la cohérence et l'application de la PIEA au Centre de Gaspé; la concertation des professeurs et la mise en séquence des cours au Centre d'études collégiales de Carleton; les mesures destinées au renforcement du leadership pédagogique dans l'ensemble du Collège.

Le complément d'information transmis à la Commission fait état du développement d'un cahier de programme, de l'implantation du nouveau programme par compétences et de rencontres régulières entre les enseignants des deux sections (anglophone et francophone) au Centre de Gaspé. Ces mesures ont permis la concertation et le développement d'une vision commune du programme chez les enseignants. L'élaboration du nouveau programme a également permis une mise en séquence des cours dans une perspective d'intégration.

Les actions du Collège en lien avec la recommandation portant sur l'application de la PIEA au Centre de Gaspé sont l'approbation des plans de cours par la direction du Centre et par l'équipe-programme ainsi que la décision du Collège de miser sur la sensibilisation des

élèves à l'importance de la présence en classe. Ces actions ont permis une harmonisation accrue des pratiques d'évaluation et des règles disciplinaires.

Les mesures prises par le Collège afin d'améliorer la concertation des professeurs et la mise en séquence des cours au Centre d'études collégiales de Carleton sont les suivantes : la nouvelle version du programme par compétences, le feuillet informatif sur le programme, la vérification annuelle de la séquence de cours, l'instauration du tutorat par les pairs et le développement du cours *Intégration des acquis* en deux volets. Ces actions ont permis une concertation accrue des enseignants et une plus grande cohérence du programme et des pratiques.

Parmi les mesures destinées au renforcement du leadership pédagogique de l'ensemble du Cégep de la Gaspésie et des Îles, la Commission note que certaines d'entre elles, notamment les activités de la régie pédagogique et les rencontres entre le conseiller pédagogique à la Direction des études avec les équipes-programmes de tous les centres, sont de nature à consolider le leadership pédagogique du Collège.

Le Collège avait déjà donné des suites satisfaisantes à la recommandation visant les instruments d'évaluation au Centre d'études collégiales des Îles. Le Collège a fourni des informations additionnelles en précisant qu'une politique d'approbation des activités d'évaluations finales avait été instaurée ainsi qu'une activité d'intégration permettant d'assurer l'atteinte des objectifs et standards des cours. Le Collège de Gaspé avait également donné des suites satisfaisantes à la recommandation qui lui avait été adressée sur les outils de gestion et sur les mesures permettant des analyses plus approfondies des indicateurs de réussite. Dans les présentes suites, le Collège précise de nouvelles mesures à cet effet dont la production de portraits de programmes des différents centres.

À la lumière des informations qui lui ont été transmises, la Commission estime que ces différentes actions permettront de répondre à l'ensemble des recommandations qu'elle avait adressées au Collège. La Commission considère donc comme satisfaisantes les suites données par le Collège à l'évaluation du programme de *Sciences humaines*.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur